



2^{ème} FORUM CITOYEN – AGENDA 21

Forum des lacs – Thyez - 6 mai 2010

COMPTE-RENDU

INTRODUCTIONS

Monsieur Gilbert CATALA, maire de Thyez accueille les participants et les remercie d'être venus si nombreux à cette rencontre. Il salue également la présence des partenaires et fournisseurs.

Les objectifs qui ont été définis pour l'agenda 21, en concertation avec la population, ont permis de rédiger une **charte locale de développement durable** qui a été signée par huit communes du bassin Clusien (Cluses, Magland, Marnaz, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, le Reposoir, Scionzier, Thyez) la semaine dernière, marquant ainsi un engagement collectif.

Monsieur Jean-Claude LEGER, maire de Cluses, précise que cet engagement traduit une volonté de ces 8 communes de créer une communauté de communes. Pour l'Etat, il pourrait y avoir à terme une communauté d'agglomération plus large. Quoiqu'il en soit, la démarche de l'agenda 21 doit nous aider à structurer une réflexion collective autour des questions sociales, environnementales, économiques, urbanistiques, réflexion qui sera essentielle pour demain, mais aussi pour les 20 ans à venir.

Madame Martine Machado, adjointe au maire de Thyez, rappelle que ce forum fait suite à un premier forum de lancement et de sensibilisation qui a eu lieu en septembre 2009, et à cinq ateliers participatifs ouverts à tous. Les ateliers de cet automne, appelés «jeudis du développement durable» étaient accompagnés par le bureau d'étude ABCD-Durable. Ils ont permis de débattre et de partager le diagnostic dont la synthèse a été utilisée par le comité de pilotage de l'agenda 21 dans lequel sont représentées les huit communes.

La charte locale de développement durable signée marque aujourd'hui un premier aboutissement, par la formulation d'objectifs partagés. Elle marque aussi le démarrage d'une réflexion sur les actions concrètes à mettre en œuvre.



Photo : ABCD-Durable



Photo : ABCD-Durable

Cécile Drouillet, chargée de mission développement durable, chef de projet agenda 21, présente le programme de la soirée et rappelle la démarche.

Les principales étapes de l'agenda 21 local sont les suivantes :

1. Comprendre le territoire et partager un **diagnostic** grâce à des temps de concertation que furent les ateliers : il s'agissait de formuler collectivement les points positifs et négatifs, de compléter d'un avis citoyen le pré-diagnostic technique existant
2. Formuler des **objectifs** et construire une **stratégie**, à partir d'une synthèse du diagnostic. Les élus ont ainsi débattus et se sont accordés autour de la **Charte locale de développement durable**

1- Diagnostic partagé

Bien comprendre avant de décider

☞ concertation

4- Suivi, évaluation

Pour s'améliorer à chaque nouveau plan

2- Objectifs

Charte locale de développement durable



3- Plan d'actions

Opérations locales concrètes

☞ concertation



3. Proposer des actions à mener, en s'appuyant sur un temps de concertation (→ c'est l'objet du présent forum et des deux ateliers-actions qui suivront) : ces propositions alimenteront le **plan d'action**
4. Organiser le **suivi et l'évaluation** de la démarche pour permettre, une fois le plan d'action mis en œuvre, de l'améliorer, de revoir ses objectifs et s'en fixer de nouveaux, en vertu d'une volonté d'amélioration continue, qui doit faire partie intégrante de toute démarche de développement durable.

Elle présente enfin le cabinet ABCD-Durable, spécialiste notamment de la concertation et du développement durable, chargé d'animer les 5 ateliers participatifs et représenté ce soir par Claire Brivet et Juan-Camilo Arias.

DEROULEMENT ET TRAVAUX

PRESENTATION DE LA CHARTE LOCALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La charte comporte six axes et plusieurs objectifs stratégiques par axe. Le contenu de la charte a été présenté par des élus locaux et le document a été remis aux participants.

Axe 1: Une prise en compte des **enjeux climatiques et économiques dans les déplacements**, l'énergie et l'habitat

⇒ Présenté par Mme Martine Machado, adjointe au maire de Thyez

Axe 2: Une **organisation spatiale** respectueuse des équilibres sociaux et environnementaux

⇒ Présenté par Mr Loïc Hervé, maire de Marnaz

Axe 3: Des **services de qualité** pour un bassin de vie attractif et **solidaire**

⇒ Présenté par Mr PRICOT, adjoint au maire de Nancy-sur-Cluses

Axe 4: La mobilisation de l'**économie** au service du développement durable

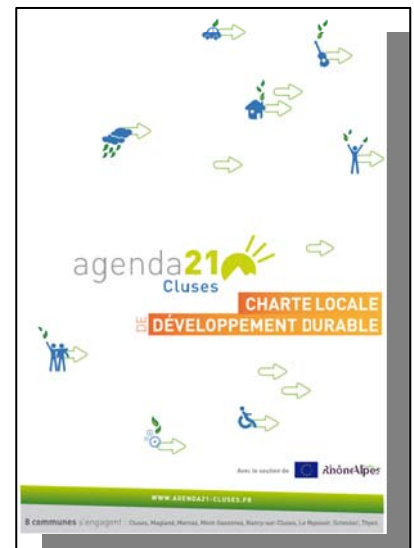
⇒ Présenté par Mr Pascal Ducretet, adjoint au maire de Thiez

Axe 5: Des **ressources naturelles et un environnement** local préservés

⇒ Présenté par Mr Claude Hugard, adjoint au maire de Cluses

Axe 6: Une **gouvernance locale** au service du citoyen et un territoire ouvert sur le monde

⇒ Présenté par Mlle Cécile Drouillet, chargée de mission mairie de Cluses



La charte est consultable en mairies et téléchargeable sur le site : www.agenda21-cluses.fr

TRAVAUX DE GROUPE

Claire Brivet, d'ABCD-Durable, a présenté les consignes pour les travaux de groupes dont les objectifs étaient :

- **Temps 1 : Proposition de premiers indicateurs citoyens de suivi**

Il s'agissait de formuler un avis citoyen sur les éléments à mesurer dans le temps pour vérifier l'atteinte des objectifs de la charte.

- **Temps 2 : Proposition d'actions concrètes à mettre en œuvre**

Une liste des premières propositions issues de la concertation des élus, services et habitants lors des ateliers précédents a été remise aux groupes pour information.

Six groupes de travail ont été constitués, soit un par axe.

L'ensemble des travaux des groupes est restitué en **annexe 1**.



FILMS PROJETES

Au cours de la soirée, deux films ont été projetés en interlude. Chacun présentait des exemples européens d'urbanisme durable :

- *Film 1: BEDZED (Royaume-Uni), « un quartier écologique pilote ».*
- *Film 2: FRIBOURG-EN-BRISGAU (Allemagne), « le choix d'une ville durable ».*

CONCLUSIONS

Cécile Drouillet remercie tous les participants, et les invite à partager un buffet, « biologique, équitables et/ou local ».

Elle rappelle la tenue des deux prochains ateliers qui auront pour objectif d'approfondir le travail de proposition des actions.

- Atelier du Jeudi 27 mai, à l'Atelier à Cluses, 18h30 (axes 3, 4 et 6)
- Atelier du Jeudi 10 Juin, à la salle des fêtes de Marnaz, 18h30 (axes 1, 2 et 5)

Enfin, un questionnaire d'évaluation est remis aux participants. La synthèse figure en **annexe 2**.





ANNEXE 1 : RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPE

Axe 1 : Une prise en compte des enjeux climatiques et économiques dans les déplacements, l'énergie et l'habitat

Participants : Alain DEPOILLER, Anne-Marie LORRILLARD, Yannick CALAMAND, Martine VEGER, Nicolas ROGER, Maurice CAMPEOL, Gérard VULPILLIERE

Propositions d'indicateurs / de moyens de mesurer les changements liés à la mise en œuvre de l'agenda 21 :

Transports :

- Nombre de kms de pistes cyclables (connectées entre elles)
- Nombre de kms de pistes cyclables « saines » (pas à côté d'une grande route)
- Nombre de parkings à vélos dans les centres commerciaux, lieux fréquentés
- L'offre de transports en commun intercommunales (fréquence ? taille du réseau ?...)
- Partage de voiture et covoiturage gérés par des organismes habilités

Énergie :

- Nombre de logements qui sont équipés en énergies renouvelables
- Evolution des évaluations thermographiques réalisées
- Nombre d'entreprises installées sur le territoire qui proposent localement des énergies renouvelables
- Évolution de la consommation électrique des collectivités locales

Propositions d'actions :

1. Titre action : **Aides financières des communes pour réhabilitation et/ou avance en crédits d'impôts pour installations d'énergies renouvelables ou isolations**
2. Titre action : **Mettre des parkings / cages à vélo dans tous les lieux fréquentés (centres commerciaux, lieux de loisir,...)**
3. Titre action : **Bus scolaires pouvant être empruntés par n'importe qui et prévoir des arrêts**
4. Titre action : **Prévoir des lieux pour garer des voitures pour covoiturage**
5. Titre action : **Installer des lieux de mesure de la qualité de l'air**
6. Titre action : **Diminuer la consommation électrique des collectivités locales**
7. Titre action : **Faciliter l'installation d'entreprises qui proposent localement des énergies renouvelables**



Axe 2 : Une organisation spatiale respectueuse des équilibres sociaux et environnementaux

Participants : Olivier MAROUZÉ, Gabriel MERLOT, Batiste CHARPENTIER, Catherine ROUX, Robert GIEY, Philippe COMORD.

Propositions d'indicateurs / de moyens de mesurer les changements liés à la mise en œuvre de l'agenda 21 :

- Nombre de projets d'aménagement commercial, industriel et agricole
- Nombre et surfaces d'espaces préservés (zones humides, espaces verts, corridors biologiques, forêts,...)
- Nombre de parkings avec infiltrations
- Nombre de voies douces et de liaisons nouvelles entre les quartiers
- Pourcentage des logements sociaux dans un cadre de mixité sociale
- Nombre d'espaces verts de rencontre
- Nombre de constructions HQE
- (*Elaboration d'un PLU dans la commune ?*)

Propositions d'actions :

1. Titre action : **Mise en place d'un moratoire sur les permis de construire qui seraient en contradiction avec la charte (en attendant le PLU)**
No. d'objectif : 1
Éléments de description : Stabilisation de la situation actuelle dans le respect de la charte
2. Titre action : **Élaboration d'un PLU dans la commune**
No. d'objectif : 2
Éléments de description : Élément de base pour mettre en cohérence le développement futur de la ville avec la charte.
3. Titre action : **Désenclavement des quartiers par des liaisons douces**
No. d'objectif : 3
4. Titre action : **Gestion des espaces non bâtis**
No. d'objectif : 4
Éléments de description : Stabilisation de l'étalement urbain.

Axe 3 : Des services de qualité pour un bassin de vie attractif et solidaire

Participants : Patrick DUCRETTET, Michelle GERMAIN, Yvette GANDER, Nicolas PITTET, Emmanuel PRICOT, Sébastien ALCARAZ, Murielle ROBERT, Marie-Pierre PERNAT, Anne DUCRETTET

Propositions d'indicateurs / moyens de mesurer les changements liés à la mise en œuvre de l'agenda 21 :

- Pour la culture : Diversité des origines géographiques des spectateurs dans les différentes offres culturelles
- Nombre de personnes ayant consulté l'agenda des manifestations mis en ligne
- Nombre d'écoles ou CLSH ont inscrit le développement durable dans leur programme
- Nombre d'écoles, de CLSH, de bâtiments publics qui font le tri sélectif, le compostage, la sensibilisation aux économies (d'énergie, d'eau,...)
- Nombre de logements partagés pour les personnes âgées – Nombre de personnes âgées maintenues à domicile
- Nombre de services publics et comment sont-ils desservis ?



Propositions d'actions :

1. Titre action : Création d'un agenda des manifestations

No. d'objectif : 1

Éléments de description : Agenda commun sur le territoire, consultable par le public, modifiable par les services organisateurs. Le but est de diffuser au plus grand nombre pour éviter les doublons.

2. Titre action : Création d'un cinéma

No. d'objectif : 1

Éléments de description : Une grande salle plus une petite salle pour permettre une offre de proximité, de qualité non reposant pas uniquement sur le box-office.

3. Titre action : Création des espaces de restauration intergénérationnels

No. d'objectif : 4

Éléments de description : Élément supplémentaire de l'échange senior/jeune.

4. Titre action : Développement du tri sélectif dans les écoles et établissements publics

No. d'objectif : 2

Éléments de description : Combien d'écoles, de CLSH, de bâtiments publics font le tri sélectif, le compostage, sensibilisation aux économies (d'énergie, d'eau,...) (indicateur).

Axe 4 : La mobilisation de l'économie au service du développement durable

Participants : Guy-André METRAL, Jean REVEL, Denis MOENNE-LOCCOZ, Bernard BLANC, René-François RAZEL, Jean-Bernard BEAUMONT, Marie SERRANO

Propositions d'indicateurs :

- Nombre d'entreprises certifiées avec un label lié à l'économie durable
- Taux d'utilisation de chauffage à base de bois traité localement

Propositions d'actions :

1. Titre action : Optimisation du coût carbone : sensibiliser les collectivités aux coûts carbonés

No. d'objectif :

Éléments de description : Inclure dans les appels d'offre un critère coûts carbonés.

2. Titre action : Faire connaître les bonnes pratiques d'entreprises sur le développement durable au travers de réseaux d'entreprises de la vallée



Axe 5 : Des ressources naturelles et un environnement local préservés

Participants : Gérard PERNOLLET, Hervé DUFOUR, Michel FARDOUIN, André GENIN, Annie GAYET, Ludovic MALGRAND, Marie-Alice DUFOUR, Joëlle GUERIN, Jean BONNAMY, Anthony JOB, Michel DORIN, André FERIGO.

Propositions d'indicateurs / moyens de mesurer les changements liés à la mise en œuvre de l'agenda 21

- Augmentation du nombre de classes d'école participant au projet d'aménagement des chemins pédagogiques
- Nombre d'activités « journée écologie » organisées par commune
- Évolution du tonnage de déchets mis en déchetterie
- Évolution du tonnage des déchets incinérés

Propositions d'actions :

1. Titre action : Participer et accompagner une gestion durable des déchets

No. d'objectif : 4

Éléments de description :

- Tri sélectif pris à domicile
- Paiement des déchets au poids
- Remettre en place les consignes de verres

2. Titre action : Faire des économies d'eau

No. d'objectif : 3

Éléments de description :

- Favoriser les récupérateurs d'eau de pluie en imposant des nouvelles normes lors des constructions.
- Sensibiliser les communes des bassins versant afin de « faire descendre » de l'eau propre.

3. Titre action : Faire des sentiers pédagogiques pour approfondir la connaissance des enfants puis des parents de leurs villes et alentours

No. d'objectif : 1

Éléments de description : Faire connaître aux enfants leurs villes et leurs alentours en créant des sentiers pédagogiques afin de les faire connaître à leurs parents

4. Titre action : Création d'une station d'épuration écologique

No. d'objectif : 4



Axe 6 : Une gouvernance locale au service du citoyen et d'un territoire ouvert sur le monde

Participants : Sandrine BERNARD, Pascal DUCRETTET, Marc DUFOURNET, Martine MACHADO, Raymond MOILLE

Propositions d'indicateurs / moyens de mesurer les changements liés à la mise en œuvre de l'agenda 21:

- Existence d'une synthèse des indicateurs des autres axes et d'une communication des indicateurs renseignés aux citoyens
- nombre de partenariats avec des associations ou des collectivités locales situés dans d'autres pays qui restent actifs au bout de 10 ou 20 ans.
- évolution du nombre de personnes présentes dans les réunions concernant l'agenda 21.
- nombre de communications positives émises par les collectivités locales concernant des actions réussies liées à l'agenda 21 (voir action ci-dessous).
- évolution des coûts liés à la mise en place des actions de l'agenda 21.

Propositions d'actions :

1. Titre action : Valoriser les actions positives mises en place par les citoyens, les entreprises, les associations...

N° d'Objectif : **6.2**

Eléments de description : il faut mettre en évidence (médiatiser, récompenser) les actions qui sont réalisées par des citoyens, des entreprises, des associations... dans le cadre de l'agenda 21.

2. Titre action : Mettre en place des manifestations festives proches des différents quartiers des villes

N° d'Objectif : **6.3**

Eléments de description : pour informer les citoyens, allons vers eux en organisant des petites manifestations festives dans les quartiers au cours desquelles il pourrait y avoir une communication sur les thèmes de l'agenda 21.

3. Titre action : Poursuivre la démocratie participative

N° d'Objectif : **6.5**

Eléments de description : Il faut que les actions de démocratie participatives puissent se pérenniser tout au long de la démarche agenda 21 et pas seulement pour aider à la mise en place. Cela permettra au citoyen qui s'est impliqué dans la mise en place de vérifier la prise en compte (ou non) de sa démarche, de pouvoir en discuter avec les élus ou de pouvoir faire de nouvelles propositions.



ANNEXE 2 : ÉVALUATION DU FORUM PAR LES PARTICIPANTS

L'évaluation est issue du dépouillement de 45 questionnaires.

1. Impression générale sur la rencontre

| NIVEAU DE SATISFACTION | 😊😊 EXCELLENTE | 😊 BONNE | 😊 MOYENNE | 😞 INSATIS- FAISANTE | 😞😞 MAUVAISE | SANS REPONSE | TOTAL |
|------------------------|------------------|------------|--------------|---------------------------|----------------|-----------------|-------|
| Nombre de réponses | 6 | 33 | 4 | 0 | 0 | 2 | 45 |

2. Appréciation du contenu et l'organisation

| | Très bon | Bon | Suffisant | Mauvais | Sans réponse |
|--|----------|-----|-----------|---------|-----------------|
| Accueil et organisation de la rencontre | 25 | 19 | 0 | 0 | 1 |
| L'animation et les consignes pour le travail | 19 | 24 | 1 | 0 | 1 |
| Contenu du travail en groupe | 7 | 28 | 9 | 0 | 1 |

Commentaires (citations verbatim):

- Une action positive à suivre.
- Intérêt des échanges... très bon.
- C'est ludique et ça permet de rencontrer les gens d'autres villes de la vallée
- Participation active de l'ensemble des membres du groupe. Échange intéressant.

- La présentation par les élus, trop long, trop technique.
- Temps 1 sur les outils « d'évaluation » : bien mais techniques pour les néophytes. Temps 2 : peu de nouvelles propositions. Quelle utilité ?
- Exercice dur.
- Un groupe trop grand, prise de parole difficile pour certains.
- Frustration de ne pas pouvoir participer à d'autres axes.
- Pas assez de temps dans cette rencontre, heureusement il y en aura d'autres. En revanche, il faudrait ne traiter qu'un axe par réunion.
- Il faut un temps pour s'imprégner du sujet, les prochaines séances seront plus productives.
- Le domaine des réponses est vaste. Il faudrait impliquer plus la population.
- Les axes de travail étaient très larges. Il faudrait plus délimiter des problématiques précises, ce qui aidera à chercher des réponses plus ciblées.
- Mes réticences ne concernent pas cette rencontre, mais la façon dont l'agenda 21 est mené par la municipalité (de Cluses). Pas d'information au Conseil Municipal sur la Charte par exemple.



3. Satisfaction sur les pistes d'actions proposées

| OUI | NON | Sans réponse |
|-----|-----|--------------|
| 38 | 3 | 4 |

Commentaires des habitants ayant répondu OUI (citations verbatim):

- Trop d'objectifs à atteindre. Inscrire une date limite pour l'atteinte de certains objectifs.
- Oui, mais il en manque.
- Oui, mais pas assez de temps.

Commentaires des habitants ayant répondu NON (citations verbatim):

- Pas de nouvelles pistes.
- **Piste d'action** : Moins de routes, moins de parkings pour que les gens ressentent le besoin d'utiliser d'autres moyens de transports (qui doivent être nombreux, pas chers, voir gratuits).
- Sujet trop complexe au regard du temps imparti.

4. Participation aux prochains ateliers – actions

| OUI | NON | Sans réponse |
|-----|-----|--------------|
| 39 | 4 | 2 |

Si oui, quelle(s) journée(s) ?

| Jeudi 27 mai | Jeudi 10 juin |
|--------------|---------------|
| 22 | 21 |

- Tout dépend de la disponibilité.
- En fonction de mon emploi du temps.
- Si je suis disponible. (2)

Si non, pourquoi :

- Impossible en rapport avec mon agenda.
- Trop de charge de travail.
- Manque de temps.
- Pas suffisamment dans le « bain ».